La Parcisse de l'Eglise Ukrainienne Crthodoxe Autocéphale en France est une organisation régie parx les statuts déposés à la Préfecture de Police le 11 Royembre 1946 (Journal Officiel du 22 Novembre 1946).

La Paroisse s'est amenagé une chapelle dans un local se trouvant 5, rue Gasnier Guy, Paris 20-e, mis à disposition gratuitement par M; Simon SOMONTIEFF, Industriel.

Au courant de l'année 1953 les offices dans cette chapelle ont dû être temporairement suspendus pour les travaux de réparation. Cela a incité la Faroisse à fonder un Comité de Construction d'une Eglise à la place de la chapelle provisoire, et collector pour cela les fonds nécessaires.

Le 10 Janvier 1955 la Paroisse a acheté à N; SCZCHTIEFF, en employant les fonds collectés, sa propriété située 5, rue Gasnier Guy, Paris 20-e, comprenant un terrain de 316 m², la chapelle située au 1-cr étage de l'immeuble sur rue, cinq pièces au rez-de-chaussée du même immeuble, ainsi que quatrem petites pièces dans un bâtiment sur cour sans étage. Cette acquisition a été notifiée à la Préfecture de Police le 19 Février 1955. Le Comité de Construction a continué la collecte des fonds dans l'intention de construire une église sur le terrain acheté. L'unique servitude connue à ce moment était l'obligation de cêder 2 mètres de terrain pour un élargissement de la rue.

Plus tard, le Cemité a appris que d'après le nouveau plan d'amenagement du quartier, il y a une interdiction de construire sur le terrain acheté.

Lés prix des terrains ayant subi une hausse vertigineuse, les fonds collectés par le Comité de Construction ne suffisont même plus à l'achat d'un
nouveau terrain; toutes les recherches en vue d'une acquisition d'une église
existante désaffectée ou en voie de l'être ont été jusqu'à présent également
vaines.Cet état des choses inquiètent les paroissiens qui redoutent qu'un jour,
à la suite d'une expropriation, ils pouvent se trouver sans l'église à laquelle,
profondément réligieux et respectueux de leurs traditions, ils sont profondément attachés.

La Paroisse est placée sous l'autorité spirituelle d'un prêtre, qui est actuellement l'abbé Michel JEMENGJEW, résident 165, rue de Belleville, Paris 19. Pour la gestion financière et administrative, l'Assemblée Générale de la Paroisse élit un Comité Exécutif composé de 5 membres. Le Comité actuel est présidé par M. TATARCZUK, résident 17, rue Desnouettes, Paris 15-e, Ingénieur aux Entreprises Campenen Bornard depuis le 3.9.1947, son adjoint et secrétaire étant M. MASLOW, résident 21, rue de Paris, Bugneux (Seine), également Ingénieur aux Entreprises Campenon Bornard depuis la même date.